



Le Cabrièrois

2ème trimestre 2011

Bulletin trimestriel d'informations municipales



Que nous réserve l'été ?

Consultez notre site web

<http://www.cabrieres34800.fr>

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Le mot du Maire, Au fil des conseils, divers | p.2, 3 |
| Agence Postale, Infos, Echos des Crozes | p.4, 5 |
| Conseil Général Hérault, Maires ruraux | p.6 |
| Syndicat Centre Hérault | p.7 |
| Projets, nos jeunes sportifs, De nous à vous | p.8, 9 |
| De nous à vous | p.10 à 12 |
| La vie de nos associations | p.13,15 |
| La vie économique | p.16,17 |
| Infos pratiques | p.18 |

Le mot du Maire

Après un mois de Mai qui a battu les records de chaleur, (paraît-il depuis 1900), tout de même ! La sécade n'a pas tout à fait disparu, heureusement les 250 mml de pluie du mois de Mars et du début juin ont permis d'atténuer cette « sécade » qui dure depuis plusieurs années déjà, mais l'été est là.

La population augmente et les besoins en eau aussi, il y a les utilisations indispensables et justifiées, mais malheureusement les gaspillages en tout genre se multiplient... l'eau est devenue un bien précieux dont il faut prendre en compte toutes les difficultés d'approvisionnement ou de distribution qui se font **jour**, à suivre dans les années à venir.

Les vacances scolaires sont là pour les petits de notre école, pour les collégiens, les lycéens et les enseignants. Je souhaite à tous que les 2 mois qui viennent, juillet et Août vous permettent de faire le plein de calories pour pouvoir attaquer la rentrée de septembre dans d'excellentes conditions. Félicitations aux jeunes qui ont réussi leur brevet, bac ou autre examen et concours.

Le 28^{ème} rallye auto de Printemps a tenu ses promesses et les dirigeants ont bien compris qu'il fallait tenir compte de l'avis des riverains concernés par cette course... s'ils veulent pouvoir continuer pour les années à venir, à maintenir le rallye...

La fête de l'école a lieu ce 24 juin, de façon différente peut-être, (vu la charge de travail des enseignants), c'est toujours avec plaisir que l'on retrouve des petits heureux en fin d'année scolaire.

Nous attendons la fête locale pour le 1^{er} week-end de juillet grâce au comité des fêtes que je remercie au passage pour son engagement.

Le samedi 18 juin le Foyer Rural a organisé la fête de la St Jean au stade. Les courageux petits et grands ont bien sauté le feu. la Société VERLYNDE DISTRIBUTION a tiré le feu d'artifice pour le compte de la Mairie et ce fut une réussite.

En juillet et Août n'oubliez pas les portes ouvertes au caveau des vigneron de l'Estabel, au Temple et au château des deux Rocs. La « Bissounade » aura lieu le jeudi 28 juillet, son succès ne se dément pas.

Bravo à l'équipe des Vignerons de l'Estabel qui fait connaître les vins A.O.C de notre beau terroir de Cabrières au fil des ans.

Coté travaux, la salle des fêtes rénovée intérieurement sera à nouveau opérationnelle fin juillet 2011, elle avait bien besoin d'un coup de jeune.

Dans un proche avenir, la désignation d'un cabinet d'étude pour la maîtrise d'œuvre, sera effective pour mettre en place les travaux d'assainissement et eau. Cela se fera par tranches annuelles sur 3 ou 4 années. Il s'agit des réseaux Eaux Usées et Eau, principalement il s'agira de la rénovation ou de la construction d'une nouvelle station d'épuration sur le même site....

Lire plus loin dans le journal les travaux en cours ou programmés (goudronnage de la rue de les chemins de....) les plaques de rues, la salle des fêtes.

J'ai souhaité que quelques paragraphes de mon discours du 8 mai 2011 soient reproduits dans ce journal pour que le 8 mai 1945 ne soit pas oublié par nos jeunes générations et malheureusement par certaines personnes un peu âgées.

Je prends part au décès d'Achille DEJEAN, à la mère de Marie Antoinette.

Bienvenue aux nouveaux nés Aurélien FONS et Raphael (petit fils de Jacques et Marie GUELTON)

Permettez-moi de vous souhaiter un agréable Eté 2011 au milieu des vôtres. Beau, pas trop chaud. Mangez des fruits et des grillades en tous genres. **Arrosez-les d'un Estabel, bu avec modération, ça vous enchantera.**

Attention aux feux.

Bienvenue aux vacanciers pour qu'ils gardent un bon souvenir et qu'ils reviennent nous voir ;à Cabrières

"A lèu, après l'estiu, per faire las vendémias, al reveire."

A bientôt après l'été pour faire les vendanges, au revoir

Francis GAIRAUD

Extrait du discours du 8 mai

Mrs les représentants des Associations d'anciens combattants, mes chers collègues, Mmes, Mrs, chers enfants et Monsieur BIGOUIN Président et Porte drapeau de la Fédération Nationale des Joinvillais

Nous voici réunis au pied de notre monument aux morts pour célébrer le 66^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945. Victoire contre le Nazisme émanation d'Hitler et de ses amis.

Dans chacune des communes de France, la nation rend un hommage solennel aux vainqueurs de la seconde guerre mondiale mais aussi et surtout à toutes les victimes de cette effroyable tragédie sans pareil...

Ce rassemblement est d'abord l'occasion de rendre hommage aux anciens combattants, de témoigner notre reconnaissance à tous ces hommes et ces femmes venus d'horizons politiques, religieux différents et de pays parfois lointains. Ils sont morts pour notre Pays la France, au nom de la liberté, pour notre Liberté. Dans la liesse d'une vie redevenue possible, hors de la peur, des pleurs et des joies se sont indistinctement mêlés... Notre mémoire populaire se souvient et nous invite à porter le deuil des 55 millions de victimes. Des Pères, des Mères, des Frères et Sœurs et des enfants ont été victimes de la folie idéologique du Fascisme. En Europe comme en Asie, en Afrique, le coût humain des ces six années fut effroyable. Aux victimes que j'évoquais, se sont ajoutés 35 millions de blessés. Des dégâts économiques sans précédents.

Plus jamais ça ! Ces paroles retentissent en France quand le 8 Mai 1945 fut signé à Berlin l'acte solennel de la capitulation qui mit fin à la deuxième guerre mondiale. Ainsi prirent fin ces années de terreur, de souffrance, de douleur. Nous devons continuer à commémorer cette date, c'est un devoir envers notre passé, un devoir pour notre avenir.

Soyons vigilants afin que la paix s'établisse dans le monde (sur cette planète, que l'on dit bleue). Respect des autres, respects des règles républicaines, envoyons un message d'espoir surtout aux jeunes. Confiance malgré tout dans l'humanité qui sait parfois faire preuve de sagesse et de solidarité. Battons-nous pour que les instances Européennes, l'ONU fassent un vrai travail pour la Paix, c'est urgent.

Merci pour le chant des partisans écrit par Maurice Druon et Joseph Kessel, si bien interprété par Lise, Camille et Pierre il y a quelques minutes et pour Nuit et brouillard de J. Ferrat interprété par Alain

Il est et il sera toujours de notre devoir à nous Républicains et Démocrates, de dénoncer encore et encore partout dans le monde les tentatives de retour au fascisme, à l'obscurantisme, aux intégrismes de toutes sortes et des exactions contre tout être humain, contre les droits de l'homme. Faisons en sorte que nos sociétés construisent et apportent la Paix, la justice, la tolérance et la solidarité entre les peuples. (Merci à nos amis Anglais et autres Européens) d'être présents avec nous ce soir.

Plus de 66 ans après le 8 mai 1945, nous sommes toujours prêts pour évoquer ce qu'a été la seconde guerre mondiale pour la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et les autres pays d'Europe, les U.S.A, le Japon etc.... La liberté est une valeur infiniment fragile. Transmettons avec vigueur les valeurs (qui sont les nôtres) de courage de ceux qui, au cours de ce conflit, ont permis que nous restions un peuple libre. C'est une chose inouïe, qui nous est arrivée, alors ne faisons pas la fine bouche...Merci à tous nos combattants car ils l'ont amplement mérité.

*Et que Vive la République et que Vive la France.
Un apéritif convivial a suivi la cérémonie*

Nos peines

Décès : il nous a quitté

Mr DEJEAN Achille, le 8 mai 2011

Nous présentons à toute sa famille nos très sincères condoléances.

Nos joies

Naissance de :

FONS Aurélien né le 28 avril 2011

Bienvenue dans notre commune.

Au fil des conseils municipaux

Délibérations du CM du 11 avril 2011 :

- ⇒ concernant l'approbation du compte administratif 2010.
- ⇒ concernant l'approbation du compte de gestion 2010.
- ⇒ concernant l'étude de mise en place d'une Zone de développement Eolien.

Délibérations du CM du 18 avril 2011 :

- ⇒ concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011;
- ⇒ concernant l'approbation du budget primitif 2011.
- ⇒ concernant l'itinéraire VTT de la « Traversée LARZAC Méditerranée ».
- ⇒ concernant l'ajournement des coupes de bois lieu dit « Boutouri » proposées par l'ONF.

Délibérations du CM du 30 mai 2011 :

- ⇒ concernant les heures complémentaires d'un adjoint administratif pour 21h30
- ⇒ concernant le principe autorisant le recrutement d'agents non titulaires de remplacement.
- ⇒ concernant le renforcement du réseau électricité du chemin du Trescol par Hérault Energie.
- ⇒ concernant la convention avec ERDF pour l'extension des réseaux « route des Crozes » pour le PUP.
- ⇒ concernant la constitution d'une provision pour risques correspondant aux divers dossiers du TA.

Informations diverses

REUNION :

**Notre député Kléber MESQUIDA organise un débat républicain et citoyen
le jeudi 23 juin 2011 à 19h00 Salle du Rex à Montagnac.**

Parution du Cabriérois

Chacun et chacune est attaché à la lecture du Cabriérois ,ce bulletin d'informations municipales permet de savoir ce qu'il se passe dans notre commune. .

Pour faciliter les parutions, nous demandons aux responsables des différentes associations et aux commerçants de bien vouloir respecter **les dates de dépôt des articles en mairie, généralement la première semaine des mois de mars, juin, septembre et décembre** ; en outre, nous vous rappelons que **le Cabriérois est distribué la dernière semaine de chaque trimestre : fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.**

Pensez donc à anticiper l'annonce de vos différentes manifestations.

Agence postale

Horaires d'ouverture

les lundi , mardi, jeudi et vendredi de 8 h 50 à 11 h 40

les mercredi et samedi de 9 h 15 à 11 h 40

jour de fermeture du mois : le lundi 4 juillet

Attention !!! Sandrine sera remplacée l'après-midi pour la période du lundi 18 juillet au vendredi 29 juillet :

ouverture du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

fermeture samedi 23 juillet et samedi 30 juillet

pendant les vendanges l'agence sera ouverte l'après-midi, dates non-déterminées à ce jour.

Le courrier est relevé à 10 h 00 du lundi au vendredi dans la boîte aux lettres à la mairie

Information :

Les tarifs courriers vont augmenter au 1er juillet.

Pensez à faire quelques réserves de timbres avant l'augmentation...

Dans votre agence postale, vous pouvez :

*faire affranchir vos courriers ,
déposer vos colis, lettres recommandées, courriers suivis, chronopost,
acheter des timbres , des enveloppes timbrées, des colissimos,
acheter vos recharges pour les téléphones mobiles (tout opérateur)
faire vos avis de reexpéditions
effectuer vos paiements par carte bancaire...*

Et pour les clients de la Banque Postale,

*déposer les chèques,
verser ou retirer de l'argent sur vos comptes (300 € maxi / 7 jours)
demander des virements de compte à compte...*

La banque postale propose actuellement des prêts à la consommation intéressants. Vous pouvez demander un devis pour négocier vos emprunts futurs ou en cours.

La vente de tickets de la Française des Jeux est proposée dans votre agence postale

*Je vous souhaite un agréable été
Sandrine*

Comment procéder ?

Vous êtes victimes d'une agression ou de morsures de chiens sur la voie publique, que faire ?

- ⇒ 1) vous rapprocher du propriétaire du chien
- ⇒ 2) faire intervenir les assurances
- ⇒ 3) aller chez le docteur pour qu'il établisse un certificat

Si vous estimez que la relation avec le dit propriétaire n'aboutira pas, vous devez :

Vous rendre à la gendarmerie muni de votre attestation du médecin et seulement une fois toutes ces démarches faites, venir nous signaler l'incident en mairie.

Documents préfectoraux

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

a) Pièces communes à fournir pour toutes demandes :

- formulaire
- 2 photos d'identité (35 x 45)
- Justificatif de domicile (avis impôt, quittance de loyer, facture d'électricité, téléphone fixe ou portable, titre propriété ou attestation d'assurance)
- Justificatif de l'état civil (passeport, cni)
- Présence indispensable du demandeur et du responsable légal pour les mineurs, ainsi qu'un justificatif d'identité du responsable légal

b) Première demande :

- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance) +
- Pièces communes voir a)

c) Renouvellement :

- * Si votre CNI actuelle est plastifiée et périmée de - de 2 ans :
 - Pièces communes voir a)
- * Si votre CNI actuelle est plastifiée et périmée de + de 2 ans :
 - Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance) +
 - Pièces communes voir a)
- * Si votre Carte d'Identité est non plastifiée (ancien modèle) :
 - Pièces communes voir a) +
 - Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance)

d) Perte ou vol :

- * Si impossibilité de présenter la pièce d'identité ou un passeport biométrique ou électronique :
 - formulaire de déclaration de perte ou de vol +
 - Pièces communes voir a) +
- **timbre fiscal 25 €**

PASSEPORT

ATTENTION

En raison de la mise en œuvre du passeport électronique dans le département de l'Hérault, il faudra vous adresser à la Mairie la plus proche équipée d'une station d'enregistrement soit celle de :

Clermont l'Hérault

CARTE GRISE

Pièces à fournir pour l'immatriculation d'un véhicule dans le nouveau système SIV AA-000-AA.

- Demande d'immatriculation remplie, datée et signée
- carte grise barrée, signée et datée+ **heure de vente**
- Certificat de cession du véhicule **original** daté signé+ heure de vente (pour les l'entreprises : ne pas oublier le tampon)
- copie **Procès verbal** du Contrôle technique (- de 6 mois)
- Justificatif d'identité **en cours de validité (extrait KBIS pour les entreprises de - de 2 ans)**
- Justificatif de domicile
- chèque (fournir pièce d'identité du titulaire du chèque)

Vous pouvez circuler pendant un mois avec le coupon détachable de la carte grise préalablement rempli.

TARIFS :

Changement d'adresse :

⇒ **a) Si vous êtes détenteur d'un certificat d'immatriculation dans nouveau système (SIV AA-000-AA)**

Gratuit : ne fournir que **copie de la carte grise** et du **Procès verbal** du **contrôle technique**, et les justificatifs d'identité et de domicile.

⇒ **b) Si votre carte grise est un ancien modèle (FNI 000 AAA 00)**

2.50 € : (frais d'acheminement)

Fournir les mêmes pièces que pour l'immatriculation

Duplicata : 40.50€

Tracteur agricole : 57.50€

Paiement par chèque à l'ordre de :

Monsieur le Régisseur des recettes

Dans tous les cas, vous recevrez votre certificat (nouveau, duplicata ou l'étiquette à apposer sur le certificat SIV), à votre domicile.

Échos des Crozes

TRAVAUX :

Après le parapet du Rocher des Pauses, l'Agence départementale des routes a refait le parapet du « Castagnos » et renforcé les murs à « Touillère ». Un débroussaillage des bords de la route reliant Cabrières aux Crozes a été effectué.

Merci au département pour ces travaux.

Le mur qui s'était écroulé après les fortes pluies sur la route montant en haut du hameau a été remonté. Merci à Mr Roucayrol envoyé par le groupement des employés qui a fait un excellent travail ainsi qu'à José et Alain pour leur aide (déblayage, ciment, transport de pierres).

Le chemin du château a été remis en forme par nos deux employés communaux.



REPAS :

La saison estivale va bientôt commencer. Le repas des « roumegaires » aura lieu le dimanche 26 juin sur la place du hameau.

Alain MATHIEU

1^{er} Adjoint au Maire

Conseil Général de l'Hérault



Notre commune aura le plaisir d'accueillir Monsieur André VEZINHET,
Président du Conseil Général de notre département, pour :

- la visite des aménagements de l'entrée nord de la commune
(opération réalisée avec la participation financière de Hérault Energies)

suivie de

- la visite des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente
(opération réalisée avec la participation financière de la Communauté de communes du Clermontais)

et

- de l'inauguration du terrain multisports
(opération réalisée avec la participation financière de la Région Languedoc-Roussillon - Etat - Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)

le jeudi 23 juin 2011 à 15h00



Extrait de 36000 communes



L'AMRF réagit aux propos de secrétaire d'Etat à la fonction publique et dénonce le cynisme et la provocation avec lesquels le gouvernement traite la question de l'avenir de l'école publique.

Cynisme et provocation ne peuvent être les réponses aux inquiétudes légitimes des acteurs de l'Ecole publique. A nouveau, les maires ruraux expriment leurs inquiétudes sur le sort réservé à l'Education nationale notamment en termes de personnels. Récemment encore, RGPP oblige, plusieurs ministres se sont exprimés pour justifier les fermetures d'écoles ou de postes. C'est le cas de M. Georges Tron secrétaire d'Etat auprès du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, qui s'est exprimé sur le taux d'encadrement dans les écoles.

Faussement anodine

Par une petite phrase faussement anodine et lourde de sens, il a regretté que « 18 000 professeurs dans le secteur primaire ne sont pas directement en relation d'enseignement avec les enfants » tout en évoquant ses souvenirs de jeunesse et le charme d'être entre 35 et 40 élèves par classe.

Monsieur Tron devrait mieux appréhender l'Education nationale et considérer ce domaine comme primordial au lieu de se prêter à des comparaisons caricaturales et inadaptées.

On reconnaîtra à Monsieur Tron le droit d'être nostalgique du XIXe siècle, quand chacun des enfants apportait quotidiennement une bûche pour alimenter le poêle à bois qui trônait au milieu de la classe.

Mais faut-il rappeler à M. Tron, qu'à son époque, quand les effectifs étaient de 30 ou 40 élèves par classe, on écrivait aussi à la plume « Sergent Major » alors qu'aujourd'hui les enfants, comme les méthodes pédagogiques ne sont plus du tout les mêmes. Nous pouvons raisonnablement avancer que ce n'est pas avec une vision d'hier que se construit l'école de demain.

Syndicat Centre Hérault

ORDURES MENAGERES

La réhabilitation de la décharge, route de Péret, est terminée. Il ne reste plus que la construction d'un quai à réaliser.

De ce fait, il est maintenant interdit de déposer des gravats (pierres, briques, tuiles, plâtre, etc ...) dans nos zones agricole, naturelle et protégée. Cette obligation est surtout valable pour les divers artisans mais aussi pour nous tous.

Les gravats doivent être apportés sur la plateforme à Aspiran où ils seront triés et concassés.

Je voudrais m'adresser encore une fois

- ⇒ à ces quelques récalcitrants qui continuent à déposer leurs déchets aux pieds des colonnes,
- ⇒ à ceux qui laissent leurs conteneurs dehors toute la semaine,
- ⇒ à ceux qui dans leurs conteneurs mettent tout et n'importe quoi,

pour leur dire que nous devons tous faire cet effort de tri afin de préserver notre planète et notre environnement. Il en va de l'avenir de nos enfants et petits enfants.

Le Syndicat Centre Hérault et la commune vous rappellent

vous devez rentrer vos bacs et modulos gris et verts

LE JOUR MEME DU RAMASSAGE

afin d'éviter le vol ou le remplissage de vos bacs par d'autres personnes.

JOURS DE RAMASSAGE :

| | | | |
|---|--|--|---|
|  bacs gris |  bacs verts |  modulo gris |  modulo vert |
| Mercredi matin De 4h00 à 11h00 | Mardi matin De 4h00 à 11h00 | Lundi et jeudi matin De 4h00 à 11h00 | Mardi matin De 4h00 à 11h00 |
| Vendredi matin aux Crozes De 4h00 à 11h00 | | | |

Merci de votre compréhension.

Alain MATHIEU

Membre du S C H

Réglementations

Concernant :

L'eau : un nouveau règlement a été mis en place et se trouve à votre disposition en Mairie.

Les parkings des véhicules : les emplacements de parkings sont matérialisés en **couleur blanche**. Tous les véhicules qui ne respecteront pas ces derniers seront verbalisés par la Police intercommunale au tarif en vigueur. Nous rappelons que le stationnement sur les emplacements est de 48h maximum.

Les stationnements interdits: les emplacements sont matérialisés en **couleur jaune**. Tous les véhicules qui ne respecteront pas ces derniers seront verbalisés par la Police intercommunale au tarif en vigueur et éventuellement mis en fourrière.

Les projets du Conseil Municipal en 2011

La salle des fêtes : comme annoncé dans notre bulletin du 1er trimestre, les travaux sont en cours de réalisation et la salle sera probablement disponible dans le courant du mois de juillet avec un nouveau règlement.

L'achat de la Mine de Pioch Farrus (suite au décès de Jean Luc Espérou en Aout 2010). Cette ancienne mine de cuivre datant de 5000 ans environ représente un patrimoine important de notre commune tout en rappelant qu'elle avait été mise en valeur par Jean Luc et ses amis, qui ont fait un travail de romains. Nous allons être aidés financièrement par le Conseil Général de l'Hérault et le Conseil Régional. Ce rachat par la commune en 2011 permettra en 2012 de reprendre les visites en collaboration avec l'office de Tourisme Intercommunal du Clermontais, qui assurera l'animation et la promotion.

La pose des plaques de rues en 2011, voir notre article page 8, quant aux numéros ce sera pour 2012.

Nous prévoyons 2 forages de recherche d'eau : un à l'Estabel et un autre aux Crozes. Tous les deux financés par le département de l'Hérault.

Bien d'autres travaux sont effectués par nos employés municipaux, (comme vous avez pu le remarquer).

N'oubliez pas que la commune apporte dans tous les projets, des fonds complémentaires pour les financements nécessaires à leur réalisation.

Résultats de nos jeunes sportifs

Nous ouvrons cette nouvelle rubrique en espérant qu'à l'avenir les parents et dirigeants bénévoles voudront bien nous informer des performances des enfants de notre commune.

Nous avons noté les bons résultats par équipe de certains de nos jeunes dans le cadre des participations de leurs activités à l'UNSS.

Championnat Inter Académie de l'Hérault UNSS Handball

1ère par équipe Lyse BRUN, pour le Lycée René Gosse de Clermont l'Hérault.

Championnat de France UNSS Handball

16ème par équipe Lyse BRUN, pour le Lycée René Gosse de Clermont l'Hérault.

Championnat district Cross descente UNSS VTT

1ère de sa catégorie Claire BOURDON, 2ème au classement scratch, 1ère fille.

Championnat départemental UNSS VTT au Salagou, catégorie Collèges Filles (scolaire & excellence)

2ème par équipe Claire BOURDON, pour le collège du Salagou de Clermont l'Hérault.

Championnat départemental UNSS VTT au Salagou, catégorie Lycées Garçons (scolaire & excellence)

1er par équipe Cyril BOURDON, pour le Lycée Frédéric Bazille de Montpellier.

Championnat de France UNSS VTT au Lac du Salagou, catégorie Collèges Filles (scolaire & excellence)

9ème par équipe Claire BOURDON, pour le collège du Salagou de Clermont l'Hérault.

Championnat de France UNSS VTT au Salagou, catégorie Lycées Garçons (scolaire & excellence)

2ème par équipe Cyril BOURDON, pour le Lycée Frédéric Bazille de Montpellier.

Toutes nos félicitations à nos 3 jeunes ainsi qu'aux enseignants d'EPS et aux parents.



De nous à vous (rappel)

De la télévision analogique à la télévision numérique à Cabrières

Voilà ce que nous avons publié le 1er trimestre 2010

A la date : 29 novembre 2011

Les obligations de couverture

La loi n°2007-309 du 5 mars 2007 relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur définit les obligations des opérateurs de multiplex incluant une chaîne historique gratuite en matière de couverture nationale (en bleu). Ces obligations ont été reprises par l'ensemble des chaînes.

De plus, le CSA a fixé les obligations de couverture minimum par département et par année (en vert).

Le CSA a fait paraître le 24 décembre 2008, la liste des 1626 zones qui seront prises en charge par les opérateurs de multiplex incluant une chaîne historique gratuite (aujourd'hui GR1, Multi 4 et SMR6) pour atteindre la couverture TNT correspondant

à leurs obligations.

Le CSA a mis en ligne le 5 janvier 2009 pour les professionnels, les 1423 zones à prendre en charge par les nouveaux entrants (NTN et CNH).

Les fonds d'aides

Un budget de 352 M€, géré par le GIP France Télé numérique est prévu pour aider les Français à se convertir à la TNT
Objectif : permettre à « 100% des Français d'accéder à la TNT avant le 30 novembre 2011 », en équipant l'ensemble des foyers d'au moins un appareil capable de recevoir la TNT

Depuis le 31 mai 2009, un dispositif national d'accompagnement du public vers la télévision numérique a été mis en place dont :

- Une campagne d'information et de sensibilisation
- La création d'un centre d'appels (0 970 818 818, prix d'un appel local) et d'un site internet : www.tousaunumerique.fr
- La création d'un service de sondage par téléphone
- Une assistance technique par des ambassadeurs du numérique : pour les foyers dont les membres ont plus de 70 ans ou souffrant d'un handicap dont le taux est supérieur à 80%.
- Un fonds d'aide :
 - aide de 25 € pour l'achat d'un adaptateur
 - aide de 120 € pour les éventuels travaux sur l'antenne de réception
 - aide de 250 € pour l'acquisition et l'installation d'une parabole
 - aide pour les collectivités locales qui mettent en place un réémetteur TNT

La loi PINTAT du 17/12/2009 n'impose plus de conditions de ressources pour l'obtention des fonds d'aide (décret à venir)

Zone Tv analogique non retenue dans l'Hérault par le CSA

Cabrières : La Serre

Remarque

Les zones blanches TNT, dont Cabrières fait partie, sont souvent des zones blanches ADSL

Comment résorber les zones blanches

Plusieurs solutions techniques :

ADSL mais il faut 4 Mb/s de débit par télévision et même 8 Mb/s en qualité haute définition.

Satellite besoin d'une antenne parabolique, pour la pose il faut faire une déclaration préalable en Mairie (tout comme un climatiseur).

Remarques :

Si vous souhaitez connaître vos possibilités de réceptions, vous pouvez consulter le site web :

<http://www.csa.fr>

A vous de prendre les bonnes dispositions !!!

**Le bien ne fait pas de bruit
Le bruit ne fait pas du bien**

De nous à vous (rappel)

LE HAUT DÉBIT A CABRIERES

Voilà ce que nous avons publié le 4ème trimestre 2010

Suite à la réunion qui s'est tenue à la salle des Fêtes le 28 septembre dernier par l'un des prestataires de Num'Hér@ult vous trouverez ci-dessous, pour les absents, les documents qui nous ont été remis ce soir là. A vous de décider sur le bon choix !!!!!

ozone

INTERNET

2 mégas max
29,90€ / mois⁽¹⁾

Messagerie
5 boîtes mail

Antispam

Firewall

Assistance téléphonique

6 mégas max
34,90€ / mois⁽¹⁾

Une installation simple
KIT DE CONNEXION wifimax mis à disposition gratuitement

Installation

- Vous prenez contact avec un installateur agréé : la liste de nos partenaires vous est transmise lors de l'envoi du kit.
- OU
- Vous l'installez vous-même. Un guide de montage vous facilite cette opération.

wifimax

(1) Engagement minimum de 12 mois - Frais d'accès au service : 45€

TÉLÉPHONIE

Profitez de votre connexion internet pour passer des appels illimités

Attribution d'un numéro local
Appels illimités vers

- les postes fixes en France métropolitaine⁽²⁾

12€ / mois

- Sans engagement de durée
- Sans frais de dossier
- Sans frais de résiliation

Je garde mon numéro
Appels illimités vers

- les postes fixes en France métropolitaine⁽²⁾
- les postes fixes type box (087 et 09)
- 25 destinations internationales⁽³⁾

15€ / mois

Services inclus

- Messagerie vocale
- Présentation du numéro
- Conférence à trois
- Double appel
- Transfert d'appel
- Interface web de gestion
- Facture détaillée en ligne

Boîtier téléphonique 49€ / Frais de port 12€

(2) en 01, 02, 03, 04, 05
(3) Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine (fixes), Chine (mobiles), Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis (fixes), États-Unis (mobiles), Finlande, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Singapour, Suède, Suisse, Taïwan. Les appels hors forfait sont facturés en plus selon les tarifs en vigueur disponibles sur www.ozone.net.

**Installateur agréé
OZONE**

**PRESTATION D'INSTALLATION
135€ TTC**

Installation du Pack Ozone : comprend

- ⇒ Le montage de l'antenne Ozone,
- ⇒ Passage du câble réseau vers alimentation POE antenne,
- ⇒ Pointage antenne vers relais,
- ⇒ Connexion, paramétrage antenne,
- ⇒ Mise en route connexion internet,
- ⇒ Mise en route téléphonie,
- ⇒ Formation, conseil.

Nous proposons des solutions dans votre installation domestique afin de déployer la connexion internet dans toute votre habitation, en wifi, ou en courant porteur ligne. Nous établissons ensemble un devis afin d'adapter au mieux votre installation.

Denis SALLE

Ex : pack de 2 prises CPL - 65€ TTC
Switch 5 ports netgear - 25TTC

MEDIALAM INFORM@TIQUE

21 avenue Charcot
34240 LAMALOU LES BAINS
Tél.: 04 67 23 74 47
Courriel : contact@medialam.fr
SIRET 499 819 548 00011
RCS Béziers
TVA FR 64 499 819 548
SARL au capital de 6000€

De nous à vous

Les plaques de rues

Nous voilà enfin en possession des plaques après presque un an et moult négociations.

Avant de procéder à la pose de ces dernières nous avons besoin de votre collaboration et autorisation.

Nous comptons sur vous pour faciliter le travail de pose de celles-ci par les employés municipaux sur votre habitation et nous vous demandons de les y autoriser et leur réserver l'accueil qu'il se doit.

*** Pour des raisons de budget et en accord avec « La Poste », l'achat et la mise en place des plaques concernant la numérotation des habitations a été reporté en 2012, nous comptons sur votre compréhension.**

Nos boîtes à lettres

Aujourd'hui, de plus en plus de consommateurs émettent leurs commandes *via* Internet et reçoivent à domicile des envois souvent volumineux.

Pour être en mesure de recevoir le courrier dans de bonnes conditions, toute habitation doit disposer d'un équipement en boîte aux lettres conforme aux normes obligatoires.

Boîte aux lettres normalisée AFNOR NF D 27 404 ou 405 préconisée par La Poste (obligatoire pour les habitations ayant fait l'objet d'une demande de permis de construire après le 12 juillet 1979).

Importance et enjeux

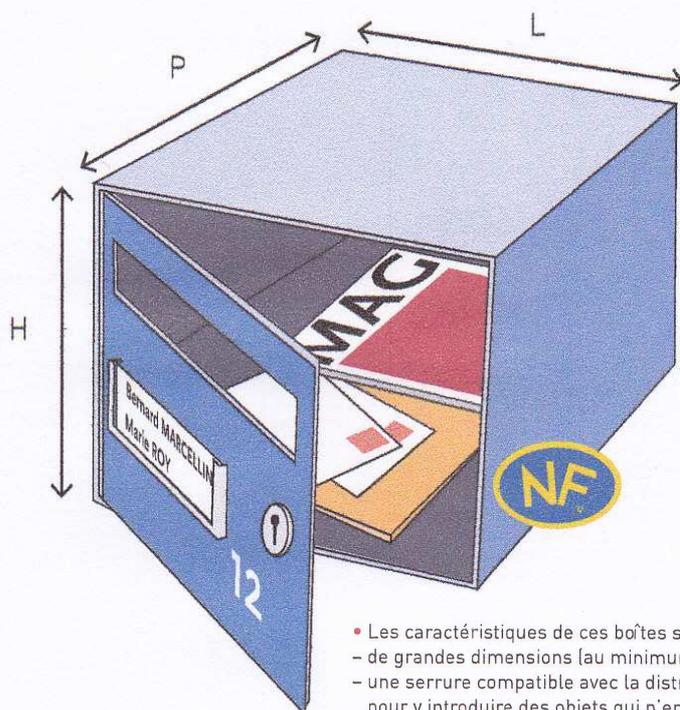
Le décret n° 2007-29 du 5 janvier 2007 prévoit que « la distribution est subordonnée à l'existence, chez le destinataire, d'une **installation de réception des envois de correspondance accessible et conforme aux spécifications établies dans le respect de la réglementation en vigueur** ».

Un équipement conforme permet de recevoir les correspondances dans des conditions satisfaisantes.

Il évite des déplacements supplémentaires pour les objets encombrants et garantit un courrier à l'abri des regards, en bon état, non déchiré ni mouillé.

Obligations et préconisations pour les particuliers, les promoteurs et aménageurs de lotissements de maisons individuelles

Rappel, l'article R 111-14-1 du Code de la construction et de l'habitation : « Pour leur desserte postale, les bâtiments d'habitation doivent être pourvus de boîtes aux lettres à raison d'une boîte aux lettres par logement »



DIMENSIONS INTÉRIEURES MINIMALES DES ALVÉOLES (H x L x P) :

- 260 mm x 260 mm x 340 mm
ou
- 260 mm x 340 mm x 260 mm
ou
- 340 mm x 260 mm x 260 mm

- Les caractéristiques de ces boîtes sont notamment :
 - de grandes dimensions (au minimum 260 mm x 260 mm x 340 mm) ;
 - une serrure compatible avec la distribution postale. Le facteur peut ouvrir la porte de la boîte pour y introduire des objets qui n'entreraient pas par la fenêtre d'introduction.
- Les serrures présentent de nombreuses combinaisons différentes pour plus de sécurité du courrier.

De nous à vous

La Bibliothèque du Bourniou

Comme tous les ans, pour permettre à nos lectrices et lecteurs de passer d'agréables moments, la bibliothèque restera ouverte pendant les vacances, un seul jour toutefois,

le LUNDI de 17h00 à 18h30

(les lundis 4.07; 11.07; 18.07; 25.07; 1.08; 8.08; 22.08; 29.08)

Reprise de l'ouverture habituelle les lundis et vendredis à compter du 5 septembre.

Comme tous les trimestres, nous vous proposons quelques nouveaux ouvrages: des romans du terroir avec des auteurs tels que J.P. Malaval, F. Bourdin mais aussi la Dame du Palatin de P. De Carolis ou encore le dernier Levy, L'étrange voyage de Mr. Daldry.

Parmi les récentes acquisitions, L'immeuble de P. Cauvin a retenu l'attention de quelques lectrices qui ont apprécié l'humour et l'originalité du sujet.

La carte et le territoire de Houellebecq met en scène le personnage principal, Jed Martin, artiste qui nous plonge dans le monde des arts, de la littérature avec un deuxième personnage, un écrivain qui a pour nom... Houellebecq ; un livre surprenant, particulier.

Un peu plus ancien, un ouvrage de 2003, Windows on the world de F. Beigbeder: le récit des derniers instants de vie de quelques personnages dans les tours de Manhattan, le 11 septembre 2001: angoissant, déroutant; âmes sensibles s'abstenir.

Rappel:

Nous ne pouvons pas accepter tous les dons par manque de place; par conséquent, nous refusons systématiquement les livres de poche, les livres abimés, les livres démodés...et nous nous réservons le droit de donner certains ouvrages à des associations caritatives.

Bonnes vacances, bonnes lectures, les bénévoles toujours à votre service.

LES CHATS DU CLERMONTAIS

Nul ne peut contester la prolifération des chats errants à Cabrières.

Elle est certainement due au fait que les propriétaires de chats ne les ont pas faits stériliser !

Les chatons se répandent donc dans la nature : il serait temps de prendre les choses en mains au lieu de s'en plaindre !

En effet ces chats ne sont pas tombés du ciel, et en tant que citoyens responsables il faut changer nos mœurs. Je vous propose donc, avec l'aide de l'association, LES CHATS DU CLERMONTAIS, dirigée par Monsieur Jean-Jacques VEDIE, de faire stériliser tous les chats.

Ainsi, en vous inscrivant à l'association pour 30 euros annuels, vous bénéficierez de prix associatifs chez notre vétérinaire.

La stérilisation d'une femelle vous reviendra à 50 €, et la castration d'un mâle à 32.50 €.

Des facilités de paiement en deux ou trois fois sont possibles.

Quant aux chatons nés dans la nature, si vous en voyez qui ont moins de 6 semaines, vous pouvez contacter Jean-Jacques ou moi-même, bénévole sur Cabrières.

Nous organiserons leur placement.

Après il est souvent trop tard, ils sont déjà sauvages.

C'est pourquoi la **stérilisation** est la meilleure solution pour éviter leur prolifération et les désagréments qui peuvent en découler.

Enfin, il est aussi important de vous informer qu'un chat sauvage bien nourri ne viendra pas voler chez vous, contrairement aux idées reçues, donc n'en tenez pas rigueur aux personnes qui les nourrissent bénévolement !

LES CHATS DU CLERMONTAIS

Téléphone de l'association : 06 61 79 88 64

email : jeanjacques.vedie@wanadoo.fr

Bénévole sur Cabrières : Louise DESPOINTES

tel : 04 67 88 60 14 ou 06 11 34 21 12

email : louisedespointes@gmail.com

Bien sur, Jean Jacques et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Louise DESPOINTES

La vie de nos associations

Entente sportive Cœur d'Hérault



La saison 2010-2011 s'achève pour l'ESC34, une saison pas tout à fait comme les autres dans l'histoire de ce club intercommunal, anciennement Boyne-Céressou qui a choisi il y a un an d'affirmer son identité géographique et rurale en devenant l'Entente Sportive Cœur Hérault, derrière un slogan : Le foot des villages. Cette saison 11 équipes ont porté les couleurs Noires et Blanches d'un club qui comptait 183 licenciés. Au rayon des nouveautés, la création d'une section U6, d'une autre U19 et la labellisation de l'école de foot. Le club a transformé son tournoi « Dauteribes » du 1^{er} mai en une journée conviviale pour ses licenciés et amis. Il s'est aussi mobilisé pour envoyer ses équipes U11, U13 et U15 jouer les 11, 12 et 13 juin un tournoi de football en Italie, à Polpenazzi, près de Brescia, au bord du lac de Garde...

A peine la saison finie qu'il faut, pour les dirigeants préparer le prochain exercice.

L'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le samedi 18 juin, à 18h salle Jacques Brel de Péret (enregistrement des pouvoirs et inscriptions pour la saison 2011-2012 de 17h à 18h).

Ordre du jour : rapport moral, rapports financiers, bilan sportif, présentation organigramme sportif saison 2011/2012, renouvellement conseil d'administration, questions diverses.

Cette assemblée générale se clôturera par un apéritif suivi d'un repas à l'espace du Peyral à Péret (sur inscription auprès du club jusqu'au mercredi 15 juin)

LES LICENCES PAYEES AU PLUS TARD CE JOUR LA BENEFICIERONT D'UN PRIX SPECIAL : 120 € AU LIEU DE 140 € (équipements compris).

Les inscriptions sont ouvertes dans les catégories seniors et vétérans ainsi que chez les jeunes : U6 (nés en 2006) ; U7-U8 (nés en 2004 et 2005) ; U9 (nés en 2003) ; U10-U11 (nés en 2001 et 2002) ; U12-U13 (nés en 1999 et 2000) ; U14-U15 (1997 et 1998) ; U16-U17 (nés en 1995 et 1996) ; U18-U19-U20 (nés en 1992, 1993 et 1994) ; féminines (nées avant 1997).

Renseignements auprès du secrétariat du club : Florence Dubessy (06 74 24 96 35) ou Alain Mendez (06 31 18 83 88).

Le Comité des Fêtes

Programme :

Vendredi 1er juillet 2011 à 22h00 : Bal avec PROM'AMBIANCE organisé par l'ESC34

Samedi 2 juillet 2011 à 22h00 : Bal avec l'orchestre les BORY'S

Dimanche 3 juillet 2010 à 18h00 : Apéritif dansant avec spectacle

20h00 : Repas sur la place

22h30 : Bal avec l'orchestre les BORY'S

Plus de précisions vous seront données par voie d'affichage.

Venez nombreux, Merci d'avance.

Comment y croire dans nos communes!

Il y a parfois des retours difficiles pour ceux qui y sont nés,
Qui pour diverses raisons ont cru bon s'exiler.
Malgré toutes ces années évidemment difficiles,
Qu'il est bien malheureux de se croire si utile.
Pourquoi faut-il alors tenir des propos si futiles,
Alors que le combat de nos sites est parfois difficile.
Pourquoi devons nous ne pas les protéger,
Au grand dam des intérêts privés pour les urbaniser.

La vie de nos associations

Le cercle occitan "Lous Bissounels"



Vaquí un tèxt del **Guiu** (originari de Boulogne-sur-mer) e novèl vengut al Cercle Occitan « Los Vissonèls » de Cabrières, dempuòl setembre de 2010.

« Mas capacitats en occitan son encara plan limitadas !

Es per aquò qu'ai redigit un tèxt cortet per explicar perqué, benlèu, veiretz pas, deman el ser (es a dire dimècres 15 de juhn de 2011), lo tafanari de vòstre conjunt !

D'efièch, a 7 oras 23 del vèspre, començarà un eclipsi total de luna que finirà a l'entorn de 11 oras...

Se lo cèl es clar, l'espectacle valrà totes los programas de la television ! »

Aquelas quauques linhas pròvan q'una immersion, amai corteta (una ora e mièja per setmana !), pòt bastar per progressar dins la Lengua Nòstra !

En setembre, ajatz pas paur de butar la pòrta dels « Vissonnèls » que lai seretz plan aculhits !...

TRADUCTION

Voici un texte de Gui (oiginaire de « Boulogne-sur-Mer ») et nouveau venu au Cercle Occitan « Les Vissonnèls » de Cabrières, depuis septembre 2010.

« Mes capacités en Occitan sont encore bien limitées !

C'est pour cela que j'ai rédigé un texte court pour expliquer pourquoi, peut-être, vous ne verrez pas demain soir (c'est-à-dire mercredi 15 juin 2011) le postérieur de votre conjoint !

En effet, à 7 heures 23 du soir, commencera une éclipse totale de lune qui s'achèvera aux environs de 11 heures...

La lune sera cachée peu à peu par l'ombre de notre planète !

Si le ciel est clair, le spectacle vaudra tous les programmes de la télévision !...

Ces quelques lignes prouvent qu'une immersion, même de courte durée (une heure et demie par semaine !), peut suffire pour progresser dans la langue Occitane !

En septembre, n'ayez pas peur de pousser la porte des « Vissounèls » car vous y serez bien accueillis !...

Les Parents d' Elèves de l ' Ecole de CABRIERES

Voyage de fin d'année au Seaquarium du Grau du Roi le mardi 31 mai pour les enfants de l'école.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 24 juin 2011 à partir de 16 heures dans la cour de l'école où se déroulera une kermesse ; les enfants pourront participer en s'amusant sur les nombreux stands que tiendront les parents.

Nous invitons les Cabriérois à partager un moment de convivialité avec les enfants et les parents après la remise des livres par la municipalité.

La soirée se prolongera par un repas avec au menu : gardiane de taureau, entrée, dessert et vin compris. Pensez à réserver dès à présent vos places auprès de Mme Sigward : 14 € pour les adultes et 10 € pour les enfants non inscrits à l'école.

Tirage de la tombola à la fête de l'école : 1 € le ticket, en vente à l'école, l'épicerie et l'agence postale.

1er lot : 1 plancha électrique Téfal

2ème lot : 2 repas offerts par le restaurant "Le Sanglier"

3ème lot : 3 bouteilles de vin

La vie de nos associations

Le Foyer rural de l'Estabel

LES ATELIERS CUISINE

Les ateliers cuisine de notre chef cuisinier Christophe ont eu beaucoup de succès :

Le 26 février 2011 : Atelier Crêpes, Gaufres, Pâte à choux

Le 23 avril 2011 : Atelier chocolat

Christophe a déjà des idées pour l'année prochaine, nous vous informerons en temps voulu.



Les activités sportives du Foyer se terminent au mois de Juin et reprendront après les vendanges.

Renseignements :

Sylvie Bourdon : 0467966568

Erika Michel : 0467962760

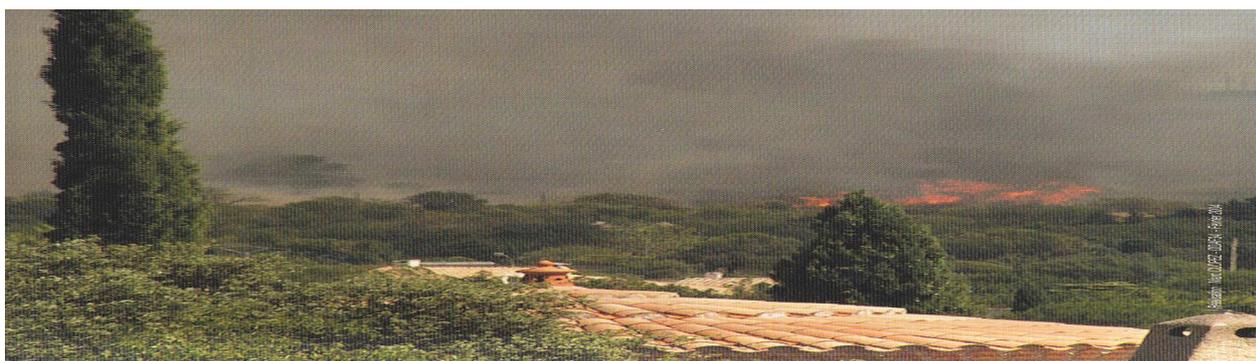
Bernard Tournier : 0467880961

BON ETE A TOUT LE MONDE

L'amicale des cheveux blancs

Le 14 mai dernier, l'Amicale des Cheveux Blancs de Cabrières, organisait un repas dansant au restaurant « le Sanglier » animé par Sandrine TARAIRE (la fille aux doigts d'or) et Gilles au violon, dont il nous a enchanté !

Les 60 participants ont apprécié les musiciens et le délicieux repas préparé par Jacky. Vers 18 heures, les convives se sont séparés, emportant d'agréables souvenirs et aussi des regrets.



La vie économique

Libre service Cabriérois « Au P 'tit Marché »



**Ouvert tous les jours
7h30 – 12h15 18h00 – 19 h30
Sauf Fermeture Jeudi et Dimanche Après Midi**

« Au P'tit Marché »

On y est bien, on y sert bien, on s'en souvient, ...on y revient...

L'Epicière Marie-José

*N'hésitez pas à passer vos commandes :
Boulangerie, Pâtisseries, Charcuterie, Boissons...
Tél – Fax – Répondeur : 04.67.88.10.38*

Informations sur nos Cabriérois

Gérard SAËZ et sa compagne Arnaude PONS vous invitent le vendredi 24 juin 2011 à partir de 18 h
à l'inauguration de l'atelier Expo ESTABEL'ARTS situé rue du Mas de Gausse à Cabrières.
Ils vous présenteront les œuvres de Gérard et nous partagerons le verre de l'amitié.



La vie économique

La Cave Coopérative

Nos vignerons préparent de belle manière les festivités de l'été avec une nouvelle moisson de récompenses obtenues encore cette année. Une vingtaine de médailles et grands prix récoltés en 2011 mettent en évidence la continuité dans les bons résultats ainsi que le renouvellement permanent de vins de grande qualité.

Pas moins de 10 médailles d'OR, un grand prix d'excellence, avec encore, un joli tir groupé pour les rosés : 3 médailles d'OR à Paris (Fulcrand Cabanon, L'Estabel Grande Cuvée, Les hauts de Saint Rome), une à Macon (L'Estabel), 1 médaille d'Or (L'Estabel Grande Cuvée) et une d'argent Fulcrand Cabanon au mondial des rosés, pour ne citer que les principales. En rouge les cuvées 2009 Fulcrand Cabanon (argent Paris 2011), champs des cistes (Or concours régional des caves coopératives) et Château Cabrières 2006 (grand Prix d'Excellence Vinalies 2011) se sont distinguées. En blanc le moelleux séduit toujours, aussi bien les consommateurs que les jurés des grands concours.

La récolte 2011 s'annonce à la fois précoce et généreuse. Les vignes sont très belles. On voit partout de jolies grappes bien développées et, sauf aléa climatique, il ne devrait pas y avoir de souci pour remplir les cuves. À suivre...

Il ne faudra donc pas traîner après les animations de l'été pour préparer la cave, visiter les parcelles et programmer la réception des raisins.

En attendant voici les dates à retenir pour les 2 mois qui viennent :

PROGRAMME ETE 2011

| Date | Heure | Animation |
|--------------------------|-------------------------------|---|
| Vendredi 15 juillet 2011 | à partir de 19h 00 | Soirée dansante avec Brasucade, grillade Animation musicale avec Bénédicte. |
| Samedi 16 juillet 2011 | de 9h 00 à 20h 00 | Journée Promotionnelle, dégustation, Tombola |
| Mercredi juillet 2011 | à partir de 19h 00 | Nocturne, soirée dansante (bal musette avec Jo Bernard) Buvette, restauration. |
| Jeudi 28 juillet 2011 | départ à 18 heures de la cave | Bissounade (montée au Pic de Vissou) Repas fourni au sommet, descente à pied en nocturne (participation 10 €) |
| Samedi 06 août 2011 | de 9h 00 à 20h 00 | Journée Promotionnelle, dégustation, Tombola |
| Mercredi 10 août 2011 | à partir de 19h 00 | Nocturne / soirée dansante (variétés avec Alain des « Boris ») buvette restauration |

Renseignements et inscriptions à la cave : tel : 04 67 88 91 60

Horaires d'été du caveau du 1^{er} juillet au 31 août

du lundi au samedi : 9 h-12h30 14h-19h

dimanches et jours fériés : 10h-12h00 15h-19h





Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Tél.: 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Montagnac

Jean-Louis JUAN
Tél.: 06 11 13 03 71

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

Voir les informations pages 4
Fermée un samedi par mois
Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lundi et Vendredi de
17h00 à 18h30

Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret

Lundi & samedi de
9h00 à 12h00

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

Rappel:

Maire: Francis GAIRAUD

1er Maire Adjoint: Alain MATHIEU (Les Crozes)

2ème Maire Adjoint: Jacques GUELTON, délégué à l'Urbanisme

3ème Maire Adjoint: Colette AUDIBERT



Directeur de la publication : Francis GAIRAUD.
Rédacteur en chef : Jacques GUELTON.
Comité de rédaction : Alain MATHIEU, Françoise POBEL, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 250 exemplaires

Mairie de Cabrières
avenue de Clermont
34800 CABRIERES
Téléphone : 04 67 96 07 96
Télécopie : 04 67 96 01 11
Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.cabrieres34800.fr>